



**ASSOCIATION DES RETRAITES MILITAIRES  
ET VEUVES DE MILITAIRES DE CARRIERE  
D'ILLE ET VILAINE**

Affiliée à la *Fédération Nationale André Maginot* sous le N° 101/35

Siège : *A.R.M. 35 La Maison du Combattant 241 rue de Nantes 35200 RENNES*

Correspondance du

**Président M. Pierre CHAUDRON**  
20 Le Bas Jussé 35510 Cesson Sévigné  
Tél. 02 99 83 49 07 – 06 68 25 64 32  
E-mail : [arm35@aliceadsl.fr](mailto:arm35@aliceadsl.fr)

Rennes, le 6 mars 2017

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MARS 2017**

L'ARM 35 a tenu son Assemblée Générale le **dimanche 5 mars 2017** à la Rôtisserie Guilloux à Saint Grégoire. Cette année, 354 pouvoirs ont été adressés dont 82 non signés, donc non valides. Malgré la présence de plus de 100 adhérents (tes) dans la salle, le quorum n'était pas atteint. L'assemblée générale ordinaire a dû être dissoute au profit d'une nouvelle assemblée générale extraordinaire.

**Ouverture de la séance à 10h00 par le Président, Pierre Chaudron :**

- Présentation de l'ordre du jour.
- Présentation des autorités civiles et militaires, des associations sœurs présentes, des excusés, des absents pour cause de maladie.
  - M. Antoine RODRIGUEZ, Directeur de l'ONAC/VG représentant M. Christophe MIRMAND Préfet de la Région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine.
  - Le LCL Hervé DUNOYER DMD adjoint d'Ille-et-Vilaine représentant le GCA Christophe de St CHAMAS Officier général de la Zone de défense et de sécurité Ouest.
  - Le LCL Philippe SOUPE du Groupement de Gendarmerie Départementale d'Ille-et-Vilaine représentant le GDI Alain PIDOUX commandant la région de gendarmerie pour la Zone de défense et de sécurité Ouest.
- Monde combattant : l'UD des Médaillés Militaires, l'UDSOR, la FNOM, la FNRG, l'UNPRG, l'ANOCR, l'UNC.
- Absents excusés : la Directrice de la DGA/MI et le chef de corps du GSBDD.

**Bilan personnel 2016 :**

- Lecture des décédés depuis la dernière AG (25 décès dont 2 conjointes), suivie d'un moment de recueillement à leur intention ainsi que pour leur famille, sans omettre les personnels d'active des 3 Armées, les Gendarmes, Policiers ou Pompiers, blessés ou décédés en service ou en opérations.
  - Les effectifs : 582 adhérents dont 130 veuves, 55 conjoints, 20 sympathisants, 3 personnels d'active.
- 21 recrutements et 49 radiations (démissions, non-paiement de la cotisation, décès).  
Sur l'ensemble des adhérents, 59 ont plus de 90 ans, 323 ont entre 70 et 80 ans, 200 ont moins de 70 ans.  
Moyenne d'âge 76 ans et 4 mois, soit plus de 6 mois de plus cette année.  
La cotisation est offerte pour les + de 50 ans de cotisation (20 adhérents actuellement) ainsi que pour les veufs (veuves) la 1ère année du veuvage.
- Représentation : 75% sont des militaires et 25% représentent des conjoints, des veufs/veuves ou des sympathisants.
  - Répartition par catégorie des militaires : 17% d'officiers, 78% de sous-officiers, 5% d'EVAT.
  - Répartition par Armée : 60% de l'Armée de Terre, 20% pour l'Air, 10% pour la Marine et 10% pour les SVC : GND SAN DGA.
  - Répartition par Arme : TRS 13% TDM 11% MAT/INF 5% GEN-CS-EM 3% autres divers ART-COM-TRN-BSN.
  - Répartition des effectifs sur le département : secteur de Rennes/Vitré 363, St Malo 110, Fougères 14, Redon 29 et hors du département 56.

**Bilan des activités présenté par la secrétaire, Clorinde Bringuier :**

- 4 grandes cérémonies patriotiques.
- 8 cérémonies commémoratives traditionnelles.
- 3 autres cérémonies commémoratives.
- 5 assemblées générales des associations sœurs.
- 2 réunions FGO et 1 congrès CNRM.
- 4 activités de sorties loisirs, repas et pot d'accueil.
- Autres participations régulières et ponctuelles.

Soumis au vote de l'AG, le bilan est approuvé à l'unanimité.

**Bilan financier effectué par le trésorier, Hubert Le Goff :**

- Présentation du bilan : budget, dépenses, recettes, répartition sur les comptes.
- Bilan contrôlé le 28/02/2017 par Mrs. Henri Jaffré et Henri Weiss, vérificateurs aux comptes.

Soumis au vote de l'Assemblée Générale, le bilan financier est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

### **Bilan social de la vice-présidente des Veuves et Veufs, Mme Denise Jubault :**

➤ Ses fonctions au sein du CA, plus particulièrement chargée du secteur de St Malo.

Elle est secondée sur le secteur de Rennes par Gérard Richer.

➤ Son rôle auprès des veuves, la réversion, les obsèques, les visites auprès des hospitalisés, malades ou personnes seules, les anniversaires (cartes d'anniversaires adressées aux 85 ans et plus), l'aide à la constitution de divers dossiers administratifs.

➤ 25 colis de Noël distribués fin 2016 et 800 km parcourus pour la distribution sur le secteur St Malo, avec l'aide des autres membres du secteur de St Malo.

➤ Sa participation aux congrès nationaux de la CNRM et de la FGO.

### **Bilan social présenté par Gérard Richer, responsable du Comité social :**

➤ Il est secondé par Annick Bidaux, présentation des autres membres du comité social.

➤ Mission : être à l'écoute des personnes malades ou en difficulté.

➤ 117 colis de Noël distribués en 2016 et 2500 km parcourus sur l'ensemble du département.

Le but principal des colis de Noël est de rencontrer les adhérents âgés, dans leur environnement et de détecter d'éventuels besoins.

Une remise annuelle à un même adhérent (te) n'est pas obligatoire.

➤ Constitution de dossiers administratifs : 20 réversions, dossiers de décoration, demandes sociales particulières.

### **Bilan des activités loisirs 2016 (présenté par Pierre Chaudron) et projet automne 2017 par Dominique Taquet nouveau Responsable Animation en remplacement de notre ami Michel Madoré décédé en novembre :**

➤ Sortie du printemps 2016 au Parc de Branféré (56) annulée faute de participations suffisantes.

➤ Sortie d'automne du 18/11/2016 : visite du Centre de tri courrier de la Poste à Noyal-Chatillon sur Seiche (19 participants), suivi d'un repas au restaurant Le Vallon (22 convives)

➤ Sortie au printemps le jeudi 18 mai 2017 : la Presqu'île de Rhuys (région de Sarzeau) Inscriptions avant le 15/04/2017 - 53€/pers.

➤ Sortie d'automne le 19 novembre 2017 : Visite de la 2ème ligne de Métro de Rennes ou Visite de l'Ecomusée de la Bintinais à Rennes suivie d'un repas aux alentours. Les renseignements seront donnés dans le journal de septembre 2017.

### **Renouvellement du Conseil d'administration :**

➤ Tiers sortant et se représentant : A. Pelé, P. Chaudron, C. Marchand, F. Lemerrier, D. Taquet.

➤ Démissionnaire : P. Pétrowitch et un décès M. Madoré.

➤ Candidat : A. Pernet pour remplacer le Trésorier H. Le Goff.

Nous recherchons pour Rennes, un porte-drapeau adjoint, et pour St Malo un porte-drapeau et un porte-drapeau adjoint.

*Des candidatures pour entrer au CA comme porte-drapeau ? = néant !*

Vote de l'Assemblée, les candidats ont été élus et réélus à l'unanimité. La composition du futur bureau sera arrêtée lors de la prochaine réunion de CA, le 14 mars 2017.

### **Intervention de J. Viennet, Président honoraire :**

Informations sur la retraite mutualiste du combattant (conditions d'adhésion, avantages par rapport aux impôts, taux d'intérêt, modalités de succession avantageuses en cas de décès de l'intéressé).

### **Accueil des autorités civiles, militaires et associations invitées.**

### **Rapport moral du Président, Pierre Chaudron :**

➤ Les buts de l'association et de la CNRM :

- Défendre les intérêts moraux et matériels de ses mandants (Inflation, PMI, autres).

- Informer par notre journal « Solidarité Militaire » (voir les articles spécifiques, administratifs, ARM).

- Développer l'entraide (Visite domicile, aide dossier, assistante sociale) et la convivialité (repas rencontre, voyages).

- Préservation de la Mémoire avec la Fédération Nationale André Maginot (aides Anciens Combattants, Concours Maginot).

La CNRM participe et nous représente à de nombreuses commissions CPRM, CSFM, CNMSS, ASA, UFR et CFR, CDCA, ONAC, elle défend nos droits et acquits près des ministères et instances gouvernementales.

➤ Cotisations :

- L'association vit des cotisations de ses adhérents, nous les avons majorées d'1 € en 2016 et 2017, soit à ce jour 26 € pour les adhérents et sympathisants, 20 € pour les veuves de retraités militaires et 5 € pour les conjoints (sans le journal)

- Sur chaque cotisation, 18,50 € sont versés à la CNRM pour le fonctionnement du siège et le journal « Solidarité Militaire ».

1,50 € est versé à la Fédération Maginot, en contrepartie vous recevez la revue « La Charte » 0.30 € à la FGO.

En 2018 et 2019, la part versée à la CNRM sera de 19,00 € et en 2020 elle passera à 20€. Nous ferons une pause en 2018, les cotisations resteront à 26/20/5€ mais nous serons obligés d'augmenter d'1 € la cotisation en 2019 (27/21/6€) en fonction de nos avoirs et du tarif de référence actuellement de 27 € à la CNRM. Cette augmentation sera soumise à l'approbation de l'AG en 2018.

- Dons : certains, certaines, majorent leur cotisation. Près de 1000 € en 2016 ! Merci à nos généreux donateurs et donatrices.

➤ Recrutement :

- Pour 2017 nous avons déjà recruté 14 nouveaux ou nouvelles, 3 ou 4 adhésions supplémentaires sont en cours de finalisation.

- Le recrutement est l'affaire de TOUS, de VOUS, pas seulement des membres du bureau ou du président. Les militaires d'active peuvent également adhérer, leurs statuts les y autorisent.

➤ IGESA :

- Les avantages près de l'association des R.M. et donc de la CNRM sont nombreux (pas pour les autres associations ou les retraités militaires en général), outre le prix attractif de l'adhésion, il y a les vacances près de l'IGESA au tarif D maxi avec la copie de la carte CNRM, pas de frais de dossier (26€ à ce jour).

Pour les séjours de groupe CNRM, dates planifiées par entente IGESA/CNRM, 1/4 boisson et café à chaque repas compris, pas de supplément chambre seule (8€), tarif promo équivalent pratiquement au tarif B, mais choix des dates limités, car c'est pour combler les périodes creuses de l'IGESA. Tous renseignements près de votre ARM ou de la CNRM.

#### ➤ La Fédération Nationale André Maginot (FNAM) :

Notre subvention d'environ 2500 € est accordée à des fins sociales (colis de Noël, cartes d'anniversaire, déplacements des porteurs, secours aux adhérents en difficulté, prise en charge des cotisations des adhésions, de celles des plus de 50 ans, la gratuité pour la 1ère année de veuvage).

Le 2<sup>ème</sup> volet de la FNAM concerne l'aide apportée aux collèves ou lycées qui visitent un Haut Lieu Historique de Mémoire.

En retour, ils doivent fournir un devoir sur le lieu visité et, le meilleur devoir de la classe participe au Concours National qui prime ses lauréats en janvier de chaque année à Paris. Des récompenses significatives sont attribuées aux 3 premiers de chaque catégorie, plus le voyage à Paris. En 2009, nous avons remporté le 1<sup>er</sup> prix des lycées, en 2012 le 3<sup>ème</sup> prix et en 2013 le 1<sup>er</sup> prix des collèves.

En 2016, Maginot a financé à hauteur de 2000€ un collève à la Guerche de Bretagne qui n'a pas été retenu par le jury.

En 2017, nous allons financer à hauteur de 2000€ le Collège St Philomène à St Grégoire.

Ce sera le 47<sup>ème</sup> chèque de subvention émis par la Fédération Nationale André Maginot, via l'ARM35 depuis 2004, cela représente plus de 95 000 € au bénéfice des collèves et lycées de la Bretagne, mais c'est aussi un gros travail de préparation, suivi et déplacements, pour l'ARM 35 en lien avec les professeurs responsables.

#### ➤ Site de l'ARM 35 :

Site maintenant bien connu, information sur l'association, statuts, sorties, photos, bulletin d'adhésion (que vous pouvez imprimer).

Responsable du site : Dominique Taquet et Philippe Flachot.

#### ➤ Intervention de M. Antoine Rodriguez, directeur de l'ONAC/VG et représentant le Préfet de la Région Bretagne Préfet d'Ille-et-Vilaine.

- Présentation de l'ONAC/VG, situation géographique, sa situation dans la hiérarchie de l'administration de la Région Bretagne et du Département, sa composition organique, ses attributions, ses missions vis à vis du monde des anciens combattants sur le plan social (carte du combattant, secours, invalidité) et en ce qui concerne les dossiers de décorations. Son rôle dans la célébration du Centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (créer un élan de solidarité et renforcer l'esprit patriotique, en associant la jeunesse, les professeurs, le monde des anciens combattants et le monde sportif sous l'emblème du Bleu de France).

#### Intervention du Lieutenant-colonel Philippe Soupe du Groupement de gendarmerie départementale d'Ille et Vilaine et représentant le Général de division, commandant la Région de gendarmerie de Bretagne, commandant la zone de défense et de sécurité Ouest.

« Une réflexion plus qu'une présentation de la Gendarmerie en Ille-et-Vilaine » :

➤ Nécessité de préserver le principe du Devoir de Mémoire, assurant le lien entre la jeunesse et les aînés qui ont connu les guerres. Ce rapprochement permet de faire bloc face à l'adversité.

➤ Autre lien : la réserve opérationnelle dans la gendarmerie avec la création des détachements de sécurité et d'intervention de la gendarmerie (DSIG) composés d'anciens gendarmes d'active qui assurent au quotidien les missions de patrouilles, sécurité et renseignements, ce qui permet de soulager les personnels d'active et d'envoyer ceux-ci sur d'autres missions.

#### Intervention du Lieutenant-colonel Hervé Dunoyer, Adjoint au Délégué militaire d'Ille et Vilaine et représentant le général de corps d'armée, Officier général de zone de défense et de sécurité Ouest (OGZDSO)

##### Missions du DMD

➤ *Opérationnelle* : il appartient à l'organe territorial interarmées de défense (OTIAD) sous commandement du CEMA (EM à Paris). Il supervise les 20 départements de la zone Ouest et en relation avec le Préfet de Zone. Son rôle : conseiller militaire du Préfet en cas de crise et d'élaboration de plans de secours ; il est également expert défense pour le département et représente l'OGZDSO en cas d'emploi des armées dans le cadre de la sécurité civile (tempêtes, inondations, neige) et dans le cadre de la sécurité intérieure (Vigipirate, Opération Sentinelle qui emploie 10 000 hommes) en relation avec la police et la gendarmerie.

Mode d'emploi de l'utilisation des armées : 1 - sur demande de concours de la Préfecture (dans le cadre de la sécurité civile) ; l'usage des forces armées ne se fait qu'une fois tous les moyens civils engagés (la Défense se fait rembourser ses frais d'engagement auprès de la Préfecture) 2 - sur réquisition du Préfet : mission Sentinelle par exemple ; la Préfecture exprime son besoin mais c'est à la Défense de définir la mission et d'adapter les moyens toujours en concertation avec la police et gendarmerie.

➤ *Rayonnement* : cultiver et diffuser l'esprit de défense – promouvoir l'engagement des réserves (40 000 hommes). La cible : l'éducation nationale, les élus, l'administration, les entreprises, les collectivités territoriales, les associations patriotiques, les médias, la jeunesse. Comment : en s'appuyant sur les « correspondants Défense » élus dans chaque municipalité, les réservistes opérationnels, les régiments du département, les anciens militaires, l'ONAC, l'IHEDN, les Journées Nationales du Réserviste

Composition du DMD : 1 DMD, 1 secrétaire civil, 10 réservistes opérationnels, 30 réservistes citoyens, les correspondants défense des municipalités, les associations patriotiques.

➤ Le DMD est également *Major de garnison* et organise toutes les cérémonies commémoratives sur Rennes.

#### Questions réponses

##### Décorations - récompenses

- Médaille d'Or de la CNRM avec palme : Clorinde Bringuier, Philippe Flachot, Félix Lemerrier

- Médaille d'Or de la CNRM : Raymond Poiret

- Diplôme du 3ème Degré OR avec Pin's (10 à 13 ans de cotisation) : Guy Aillet, Gérard Bertin, Annick Bidaux, Bernard Bouty, Alain Buda, Christophe Costard, Roger Coste, Jean-Pierre Cousin, Auguste Danrée, Francis Domet, Pauline Grulier, Marie-Josèphe Hutter, Robert Le Bihan, Louis Le Goff, Roger Lesaffre, Claude Marchand, Philippe Poncin, Marc Sarri, Ange Vermet, Christian Vincent

. Médaillon avec écrin à une veuve d'adhérent, en hommage à son mari décédé, Mme Christiane Bernard.

**Conclusion par le Président Pierre Chaudron :**

Le Président remercie tout spécialement :

- les Porte-drapeaux de l'association pour leur disponibilité, leur dévouement pour la bonne cause, de leur présence par tous les temps.
- les membres du bureau et du CA pour leur assiduité et leur convivialité.
- les adhérents ici présents pour leur participation et leur soutien à l'ARM 35, sans oublier les absents qui nous ont adressé un mot sympathique et d'encouragement pour cette journée.
- Merci aux autorités civiles et militaires, les associations du monde combattants d'avoir répondu à notre invitation et de nous avoir fait l'honneur de leur présence aujourd'hui.

Notre prochaine AG aura lieu en principe le dimanche **18 ou 25 mars 2018**. Nous attendons de trouver un lieu, peut-être ici, mais la Rôtisserie Guilloux ferme le 30 juin 2017.

➤ 12h30 Clôture de l'AG.

**Vin d'honneur** : près de 160 participants.

**Repas de cohésion** : pour ceux qui avaient réservé, réunissant 123 convives, autour d'une excellente table, suivi d'une tombola et d'une animation dansante.

Le Président  
Pierre Chaudron

